

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Décision n° N 2007-09 du 30 septembre 2007 de nomination à l'Etablissement français du sang

NOR : SJSO0731624S

Le président de l'Etablissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 24 avril 2006 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Coquin (Elisabeth) est nommée directeur adjoint de l'Etablissement français du sang – Nord de France à compter du 1^{er} octobre 2007.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 30 septembre 2007.

Le président,
PR. J. HARDY